

Discours d'ouverture de l'assemblée plénière de printemps des évêques de France, le mardi 19 mars 2024, solennité de saint Joseph

Chers Frères,

Nous ouvrons nos travaux en ce 19 mars sous la protection de saint Joseph, patron de l'Église universelle. Nous lui avons confié nos travaux dès la prière des Laudes.

L'année dernière, je le rappelle car notre mémoire peut nous donner l'impression que c'était il y a fort longtemps, nous avons reçu en cette assemblée de printemps les membres des neuf groupes de travail dont la constitution avait été décidée lors de l'assemblée de novembre 2021 pour nous aider à examiner les recommandations de la CIISE et à les approprier à la vie concrète de notre Église en France ainsi que ceux du groupe travaillant sur la mémoire à garder des personnes victimes et des agressions commises. Les deux jours passés ensemble avaient été plutôt joyeux, dans une atmosphère de printemps, un peu pascal, même si certaines discussions avaient pu être vives. Nos votes finaux ont pu décevoir certains de nos interlocuteurs. Vous le savez : nous travaillons avec persévérance à mettre en œuvre ce que nous avons décidé.

Nous avons confié certains sujets aux conseils presbytéraux de nos diocèses et aux responsables des Séminaires, les sujets dont il revient au premier chef aux prêtres de se les approprier afin que s'affine et s'incarne une culture de la juste relation pastorale. Les prêtres nous en sont reconnaissants. Il convient cependant que nous avançons sans faiblir le pas, tant pour progresser dans l'accompagnement de la vie des prêtres que dans la définition d'une charte de l'accompagnement spirituel ou dans l'approfondissement de l'intelligence du sacrement de réconciliation et des conditions de sa célébration. Les « visites régulières » des évêques se mettent en place. Deux ont déjà eu lieu et plusieurs autres sont demandées et auront lieu dans les mois qui viennent.

Vous savez qu'un trio composé du P. Georges Hébert, de Sœur Marie-Laure Denès et de Mme Dominique Rouyer aide le Conseil permanent à suivre la mise en œuvre de ce qu'ensemble nous avons décidé. Vous vous souvenez aussi que nous avons prévu qu'en mars prochain, mars 2025, un événement de type synodal, c'est-à-dire réunissant évêques et autres fidèles, nous permettrait de faire un point d'étape des mesures prises pour tirer les leçons de la révélation des violences sexuelles et des abus de pouvoir commis dans notre Église, entériner ce qui pourra l'être et relancer ce qui restera à travailler.

En cette assemblée-ci, poursuivant notre travail, nous entendrons les responsables du Tribunal Pénal Canonique National, son Official et son Promoteur de Justice. Il est utile, je crois, que tous, vous puissiez les connaître. Déjà je les remercie en votre nom. Je remercie les autres membres de l'équipe qu'ils ont pu constituer, prêtres et laïcs relevant de plusieurs diocèses, qui ont pu accepter cette charge grâce à l'encouragement ou l'acceptation de leur évêque. Nous entendrons M. Gilles Vermot-Desroches, président du Fonds Selam, et Mme Marie Derain de Vaucresson, présidente de l'INIRR. Concernant l'INIRR, il nous sera proposé de prolonger son mandat le temps nécessaire pour lui permettre d'accompagner jusqu'au bout toutes les personnes qui se sont fait connaître auprès d'elle.

En novembre dernier, Mme Corinne Boilley, accompagnée d'une personne victime, nous avait présenté les découvertes et les acquis des auditions faites par le groupe de travail que nous lui avons confié sur les personnes victimes d'abus de pouvoir et de violences sexuelles à l'âge adulte. Mme Boilley nous présentera en cette assemblée les suggestions de ce groupe et nous aurons à nous prononcer, au moins sur les lignes structurantes du dispositif à mettre en place. Notre Église en France doit être capable, sur le moyen et long terme, d'entendre toute plainte mettant en cause gravement l'attitude ou le comportement d'un ministre ordonné ou d'un laïc en responsabilité et d'accompagner jusqu'au bout la ou les personnes qui en auraient été victimes.

Quant à ces sujets qui nous mobilisent en chaque assemblée depuis au moins 2016, il me semble pouvoir dire que nous approchons de la fin des décisions à prendre, non pas de la fin de l'attention aux personnes victimes, ni de la réflexion et du travail sur nos organisations et nos comportements. Car une capacité de violence a été dévoilée dans l'humanité en général dont nous aurions naïvement pensé que notre Église était préservée par sa doctrine et sa spiritualité de la relation interpersonnelle, mais dont nous avons dû constater qu'elle pouvait au contraire trouver dans les modes d'être et d'agir de l'Église de quoi se camoufler, de quoi s'exercer, de quoi se sentir en impunité. Si nous pourrions finir un jour de prendre des décisions, nous ne finirons pas d'être attentifs, vigilants, d'entendre des comptes rendus d'action et de relancer notre dynamisme sur ces sujets afin d'œuvrer pour un changement structurel de culture.

Dans la série des décisions à prendre qui devraient s'achever, nous aurons à conclure la transformation de nos structures. Des remarques reçues du Dicastère pour les Textes législatifs et transmis par le Dicastère pour les évêques, nous ont obligés à réécrire quelques articles de nos statuts. L'insistance du Saint-Siège est qu'une Conférence des évêques doit comporter plusieurs lieux de travail et de réflexion ou décision communes des évêques et que le Conseil permanent et la Commission doctrinale n'y suffisent pas. C'est pourquoi nous proposons que trois des pôles autour desquels nous allons organiser notre Conférence soient pilotés par des commissions épiscopales qui pourront travailler, dès lors qu'elles le jugeront utile, en « formation élargie » associant des personnes compétentes de divers statuts et états de vie. Ceci établi, nous pourrions élire les présidents des commissions et des conseils de pôles, ce qui permettra ensuite au Conseil permanent de constituer les commissions et les conseils nécessaires. Ainsi pourrions-nous, dès septembre, travailler selon cette nouvelle manière d'organiser notre labeur commun et celui, important, de nos collaboratrices et collaborateurs.

J'accroche à cela une décision que nous avons prise il y a quelques assemblées et qui entre dans les faits. Notre Conférence s'est dotée d'une direction des affaires institutionnelles. Cela a paru nécessaire pour que nous suivions mieux les initiatives gouvernementales et que nous soyons capables de renforcer et diversifier nos relations avec la société civile. Quelques rencontres avec de grands responsables d'entreprises, par exemple, m'ont fait constater comment de nombreux décideurs ignorent notre Conférence et ses modes d'action, alors même qu'ils aspirent à recevoir nos éclairages ou à nous présenter leurs réflexions. Nous avons la chance donc d'être aidés désormais par Mme Céline Reynaud-Fourton qui a exercé pendant un peu plus de dix ans des fonctions similaires au Medef. Je suis heureux de vous la présenter aujourd'hui. N'hésitez pas aussi à profiter des pauses et des repas ou des trajets vers la basilique du Rosaire, nos principaux moments de respiration ici, pour la rencontrer. Dans notre transformation est prévu un pôle « Affaires institutionnelles » ; Mme Reynaud-Fourton en sera la cheville ouvrière sous la supervision du Secrétaire général. De ce pôle, le Conseil permanent va vous proposer de prévoir que sa présidence soit confiée statutairement à la Présidence de la Conférence, dont une grande partie de la mission est la représentation de notre Église en France auprès des pouvoirs publics. La plus grande clarté dans la répartition des tâches nous paraît nécessaire, toute ambiguïté pouvant apporter un trouble dommageable pour l'unité d'action.

Une bonne part de notre assemblée va être consacrée au diaconat permanent dont l'Église célèbre cette année le 60^{ème} anniversaire du rétablissement. C'est essentiellement un motif d'action de grâce. Nous pouvons remercier les hommes qui, depuis 60 ans, ont accepté de se laisser appeler pour devenir des ministres ordonnés dans le Corps du Christ et de voir leur vie familiale, professionnelle, sociale, porter de manière nouvelle la marque du Christ. Nous remercions leurs épouses, qui les ont soutenus et les soutiennent dans cette aventure, et leurs enfants et petits-enfants. Chaque fois que nous rencontrons des candidats au diaconat permanent, nous sommes émerveillés du travail de la grâce de Dieu dans des vies humaines. Les ministres ordonnés ou institués sont vraiment des dons de Dieu, des dons même du Christ ressuscité, remonté des enfers, si nous entendons saint Paul aux Éphésiens.

Nous poursuivrons notre réflexion sur les ministères laïcs institués. Le CEMOLEME (Conseil épiscopal pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale) nous propose une note nourrie de nos échanges de novembre qui pourra servir de -cadre aux initiatives que nous prendrons dans nos diocèses, si nous en prenons. Nous aurons à voter la traduction du rituel de l'institution du catéchiste, qui s'ajoutera au rituel de l'institution du lecteur et de l'acolyte. Ces ministères institués et le diaconat permanent, ministère ordonné, nous appellent à mieux comprendre la structure sacramentelle et ministérielle de notre Église. Je note seulement que la recommandation de la Parole de Dieu face à des difficultés dans la vie du Peuple de Dieu a été de susciter de nouveaux ministères, que ce soit dans le récit de l'Exode, en Exode 18, sur la suggestion du prêtre païen Jéthro, ou dans les Actes des Apôtres, quand des querelles éclatèrent pour la distribution d'aide alimentaire.

Nos Églises particulières, pour accomplir leur mission, s'appuient sur des hommes et des femmes, des ministres ordonnés ou institués, et aussi sur des moyens matériels et techniques. Les radios en sont un et non des moindres. Les changements d'usage et les transformations technique de diffusion et de captation de la radio, le renouvellement du paysage par les récentes décisions de l'ARCOM (Autorité de Régulation de la Communication audiovisuelle et numérique) rendent possible et nécessaire que nous évaluions ensemble cet instrument et exprimions ce qu'ensemble nous en attendons. Je remercie en votre nom Mgr François Touvet et le Conseil pour la communication qui ont rencontré tous les acteurs et les ont fait réfléchir ensemble de manière à nous apporter aujourd'hui un matériau riche. En le lisant, nous avons pu prendre connaissance de la situation présente et des perspectives envisageables. Des scénarios nous sont proposés. Il nous appartient d'exprimer clairement ce que nous pensons le meilleur et il nous reviendra d'en encourager et d'en soutenir la réalisation à tous les niveaux.

Le travail commun nécessite des moyens financiers. Nous tiendrons en cette assemblée la séquence requise. Grâce au travail persévérant des équipes de notre Conférence, d'Ambroise Laurent et de Pierre-Yves Caër, nos comptes, pour la seconde fois, ont pu être clôturés dès ce mois de mars, plus tôt cette année que jamais et peuvent donc vous être soumis en leur forme définitive. En novembre, nous voterons le budget. Vous verrez que notre situation s'est améliorée pour des raisons qui peuvent s'énoncer mais que l'avenir n'en exige pas moins une gestion extrêmement prudente. Puis-je dire dès aujourd'hui que cette assemblée est la dernière à laquelle Ambroise Laurent participera comme secrétaire général adjoint ? Il a accompli deux mandats avec nous ; il peut bien goûter la vie autrement et sa famille a droit aussi à le voir davantage. Ambroise, déjà, devant tous les évêques rassemblés, je vous dis merci. En ces six ans, vous avez fortement contribué à fortifier nos fonctionnements, à solidifier notre connaissance de nos moyens, à appuyer notre audace dans l'action pastorale, à nous aider à envisager l'avenir de manière raisonnable sans renoncer à des projets nouveaux. Vous avez su nous bousculer et nous entraîner à sortir de nos manières spontanées de penser. De tout cela, et de beaucoup d'autres choses, merci.

Tous ces sujets peuvent paraître bien internes. En quoi concernent-ils le monde auquel nous sommes envoyés ? Nous espérons que, pour les uns, ils nous permettent de fonder la crédibilité nécessaire pour que la parole dont nous sommes les porteurs soient écoutée, pour que ceux et celles que le Seigneur attire à lui puissent être confiants en son Église et fiers d'y entrer, et je pense ici aux catéchumènes, pour que l'audace apostolique et missionnaire des baptisés soit fondée ; et nous attendons de nos transformations statutaires qu'elles donnent plus de souplesse et de réactivité à notre réflexion et notre action communes.

En nous réunissant ici à Lourdes, nous portons avec nous notre monde fatigué, inquiet, déchiré par des guerres que nous ne pouvons oublier et des tensions que nous ne pouvons négliger. Nous les confierons au Seigneur dans un chemin de croix jeudi soir. Nous serons conduits par nos frères évêques ukrainien et arménien, par l'évêque auxiliaire du Patriarche latin de Jérusalem, Mgr Rafic Nahra, par deux diacres. Nous y évoquerons aussi ceux et celles qui ont été victimes de violences et d'abus dans notre Église et, avec Mgr Daucourt, nous supplierons pour les coupables.

Nous n'oublierons pas, en cette assemblée, les tensions qui sous-tendent notre vie sociale. Nous savons combien nos concitoyens juifs souffrent de gestes, de propos, de sous-entendus antisémites ; nous savons combien nos concitoyens musulmans aspirent à vivre le temps du Ramadan dans la paix et l'estime et la bienveillance de tous. Nous portons dans notre réflexion et notre prière celles et ceux dont l'inflation réduit, pour certains fortement, la capacité de vivre avec tranquillité de cœur et d'esprit.

Nous entrons dans cette assemblée aussi en portant l'inquiétude de beaucoup de personnes malades, âgées ou non, de beaucoup de soignants de tous niveaux et de tous ordres, de beaucoup de nos concitoyens aussi devant le projet de loi à venir sur la fin de vie. Le Conseil permanent sait, chers Frères, que vous n'aimez guère voter un texte dès le premier jour. Il vous a cependant proposé une déclaration qu'il pense utile de faire paraître ce soir, afin qu'elle n'apparaisse pas comme un sujet au milieu des autres. Notre voix, sur ce sujet comme sur d'autres, est attendue ; elle est même, plus que sur d'autres, espérée. Quelle efficacité pourra-t-elle avoir, nous ne pouvons le prévoir. Mais, dans le paysage médiatique d'aujourd'hui, il faut des prises de paroles variées et répétées pour que l'une d'entre elles perce jusqu'à telle personne. Nous ne prétendons pas faire la loi, mais nous avons le devoir d'aider nos concitoyens à réaliser dans quelle dynamique ils pourraient se trouver entraînés. Nous pouvons le faire grâce à l'engagement des aumôniers et aumônières d'hôpital et aux bénévoles de leurs équipes, grâce à ceux et celles qui accompagnent des proches vers la mort, avec persévérance, courage, affection et détermination. En ce jour, nous confions celles et ceux qui se préparent à la mort à saint Joseph, patron de la « bonne mort ».

Chers Frères, il y a de l'ouvrage devant nous. Que les nouveaux membres de notre assemblée : Mgr Matthieu Dupont, évêque de Laval, depuis le 9 mars ; Mgr François Durand, évêque de Valence, depuis le 10 mars ; le P. Denis Vêjux, administrateur de Châlons depuis décembre dernier ; et le Père Grégoire Drouot, tout juste nommé évêque de Nevers, en soient assurés : si le travail ne manque pas, nos assemblées sont aussi des temps de connaissance mutuelle, d'échanges libres, voire d'amitié. Mgr Dominique Rey qui a reçu un coadjuteur, et Mgr François Touvet, qui l'a rejoint pour le soin du diocèse de Fréjus-Toulon, n'ont pas besoin d'être accueillis ici. Qu'ils reçoivent notre soutien plein et entier pour leur travail commun qu'ils ont à imaginer et à mener. Mgr Pascal Delannoy a été nommé archevêque de Strasbourg, après des années de service du diocèse de Saint-Denis en France, et Mgr Hervé Giraud a été transféré à Viviers, confiant à d'autres mains le diocèse de Sens-Auxerre mais gardant la charge de la Mission de France.

En votre nom, j'assure de notre prière Mgr Gilles Reithinger dont le Saint-Père a accepté la démission. Nous confions ensemble au Seigneur Mgr Pierre Raffin, évêque émérite de Metz, qui s'en est allé le 2 février, fête de la Présentation du Seigneur, sur les traces du vieillard Syméon, nous l'espérons pour lui et avec lui.

Celui qui nous rassemble, c'est Jésus notre Seigneur. Nous l'avons entendu dimanche dernier décider d'entrer dans son heure et recevoir, pour nous, l'encouragement de la voix du Père. Ou bien nous l'avons entendu se présenter à l'aveugle-né guéri : « Crois-tu au Fils de l'homme ? – Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? -Tu le vois, et c'est lui qui te parle. » Nous voulons nous laisser entraîner dans son obéissance, nous désirons que sa lumière renouvelle notre regard sur le monde, sur nous-mêmes, sur la vie, sur la mort, et surtout sur les autres que nous avons à rencontrer et à écouter. En 2025, l'Église, par-delà toutes ses divisions, célébrera le mille-sept-centième anniversaire du concile de Nicée. Toute l'Église se réjouira de ce que le mot « consubstantiel » exprime : nul moins que Dieu, en toute la vérité de ce Nom, est venu et vient au secours des humains ; nul moins que Dieu offre à tous les humains et à chacun d'entre eux d'entrer en alliance avec lui et de partager sa vie. Mgr Étienne Vetö, évêque auxiliaire de Reims et membre de la Commission Théologique Internationale, nous présentera ce soir, en exclusivité mondiale, ce que cet anniversaire peut apporter à notre annonce de la foi, à notre mission. Ce sera notre manière la plus directe de prolonger en cette session le travail entamé en novembre sur la mission de l'Église en ce monde sécularisé et pluri-religieux.

Nous aspirons à proclamer dans la nuit de Pâques la grande promesse du Dieu vivant qui ne répugne pas à s'incarner en notre condition humaine pour entrer dans notre mort et affronter notre péché tant il veut nous partager sa vie pour toujours et nous apprendre à être vivants en lui. Puissent ces jours vécus ensemble dans la proximité de la grotte de Massabielle nous préparer à célébrer les Jours saints et à proclamer de toute notre âme, par-delà le mal multiforme et les combats auxquels il oblige tout humain, l'espérance formidable qu'ouvre Jésus, le Messie d'Israël et notre Seigneur. Je vous remercie.

+ Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims, Président de la Conférence des évêques de France